

XV^{ème} JOURNÉE de l'IPCem

Vendredi 10 novembre 2006
Palais du Luxembourg PARIS

L'éducation thérapeutique en activité libérale



Vendredi 10 novembre 2006
Palais du Luxembourg PARIS

XV^{ème} JOURNÉE
de l'IPCem

L'éducation thérapeutique en activité libérale

Parmi les acteurs du développement de l'éducation thérapeutique dans le système de soins, les professionnels de santé exerçant en libéral occupent une place importante mais relativement méconnue.

Cette situation est probablement liée au fait que l'éducation thérapeutique renvoie davantage à des pratiques d'équipes soignantes, dans des structures de soins (établissements ou réseaux de soins) faisant appel à des colloques singuliers mais également à des séances de groupes de patients.

Cette forme de représentation de l'éducation thérapeutique occulte la contribution des libéraux dans la mise en œuvre d'une éducation thérapeutique principalement individuelle, de proximité et en prise directe avec les problèmes quotidiens des patients.

Cette 15^{ème} Journée de l'IPCem souhaite proposer aux acteurs de ce secteur de pouvoir présenter les différents aspects de leur contribution au champ de l'éducation thérapeutique. Les communications et les échanges porteront sur les conditions nécessaires pour implanter des programmes d'éducation thérapeutique en activité libérale comme les formes d'organisation professionnelle les plus pertinentes, mais également sur les moyens de reconnaissance et de valorisation des activités d'éducation thérapeutique en secteur libéral.

Dans un second temps, des expériences de programmes d'éducation thérapeutique seront présentées pour apporter un éclairage complémentaire sur les conditions de réalisation d'une éducation thérapeutique de qualité. Ces expériences laisseront place, dans un troisième temps à la présentation de pratiques d'éducation et à l'utilisation d'outils d'éducation.

Dans les cabinets de soins, au domicile des patients comment se déroule cette éducation thérapeutique? Par quelles méthodes et par quels moyens? Enfin, une place sera accordée aux acteurs mêmes : médecins, infirmiers, diététiciens, pédicures-podologues, kinésithérapeutes et en particulier, aux stratégies développées de formation et d'accompagnement pour les aider à mettre en œuvre l'éducation thérapeutique dans leur consultation.

8H 30 Accueil des participant

9H 15 Allocution de bienvenue :

Madame le Sénateur Anne-Marie Payet.

Introduction de la journée :

Pr. Jean-François d'Ivernois. Secrétaire général de l'IPCem

9H 30 1^{ère} Conférence introductive :

Pr. François Bourdillon. Président de la Société Française de Santé Publique. CHU Pitié-Salpêtrière (Paris).

9H 45 > 11H 00

Thème 1

**L'éducation thérapeutique en activité libérale :
quelles conditions pour sa mise en œuvre et sa reconnaissance ?**

Dr. Patrick Bouillot. Endocrinologue-Diabétologue (Nevers).
Vice-Président de la FENAREDIAM.

“L'éducation thérapeutique par les diabétologues libéraux :
d'une réalité quotidienne à la nécessité d'une reconnaissance.”

Dr. Pierre Cuny. Diabétologue. Unité thérapeutique et d'éducation
du diabète. Hôpital Beauregard (Thionville).

“Difficultés rencontrées pour la mise en place de l'éducation thérapeutique
en activité libérale à travers l'expérience du réseau
de Diabétologie de Thionville.”

Dr. Yann Bourgueil. Médecin de Santé Public. Directeur de Recherche.
IRDES. Paris

“Quoi, pourquoi, comment et qui rémunérer pour une action d'éducation
thérapeutique en activité libérale?”

Exemples étrangers et éléments de réflexions dans le contexte français.”

10H 30 Débat

11H 00 > 11H 15 Pause

11H 15 > 12H 30

Thème 2

**Programmes d'éducation thérapeutique en activité libérale
et outils de communication entre professionnels.**

Dr. Vincent Van Bockstael. Médecin, Conseiller technique
à la Caisse Centrale de la MSA, (Bagnole - Paris).

“Education thérapeutique de patients âgés cardiovasculaires :
un exemple de modélisation mené par la Mutualité Sociale Agricole
en lien avec les médecins généralistes.”

Dr. Patrick le Vaillant. Médecin coordinateur du réseau
asthme 44 - URCAM - ARH.

Mme. Marie-Dominique Morisson. Infirmière coordinatrice
“L'implication des médecins libéraux dans l'éducation thérapeutique
du patient asthmatique en Loire-Atlantique.”

Pr. Daniel Léonard. Département de médecine générale.
Faculté de Médecine de Lille.

“Après un cycle d'éducation thérapeutique de patients diabétiques
en groupe, un relais éducatif est-il envisageable en consultation
individuelle dans un cabinet de médecine générale ?”

11H 45 Débat

Animation des débats :

Dr. Jocelyne M'Bemba. IPCem.

Dr. Christian Alessis. IPCem.

12H 30 > 14H 00 Déjeuner

14H 00 >14H 15 Remise des prix de l'IPCem

14H 15 2^{ème} Conférence introductive :

Mr. Philippe Barrier. Philosophe.

“De l’insulinorésistance à l’éducationrésistance.”

14H 30 >15H 45

Thème 3

Les pratiques d’éducation thérapeutique en activité libérale et les supports d’éducation.

Dr. Jean Marc Chavigny. Dermatologue - Allergologue. Attaché au Service de Dermatologie - CHU de Nantes en éducation thérapeutique.
“Eczéma atopique, exemple d’approche éducative en cabinet libéral.”

Mme. Thérèse Gougeon. Infirmière libérale (Allones).
Association des hémophiles - Région Ouest.
“Éducation thérapeutique au domicile d’un patient hémophile.”

Dr. Corinne Lefaucœur-Vatin. Diabétologue.
Coordinatrice de l’Education Thérapeutique. Polyclinique de l’Ormeau (Tarbes)
“Un outil pédagogique pour l’éducation du patient diabétique en pratique libérale.”

Dr. Jean-Marie Grosbois. Pneumologue (Lille).
“Éducation thérapeutique dans le cadre de la réhabilitation respiratoire des insuffisants respiratoires chroniques.”

15H 30 Débat

15H 45 Pause

16H 00 >17H 00

Thème 4

Les acteurs de l’éducation thérapeutique en activité libérale : compétences et expérience de formation.

Dr. Dalila Lalej. Diabétologue libéral (Paris).
Présidente de l’Association Officine et Diabète.
“Pharmacie d’officine et renforcement éducatif de proximité.”

Dr. Francesco Losurdo. Président National SIFOP, Rome, Italie.
“L’éducation thérapeutique par les médecins spécialistes des structures publiques extra hospitalières : un exemple de programme de formation national en Italie.”

Pr. Alain Deccache. Professeur, Responsable de l’Unité UCL - RESO.
Education santé Patient. Ecole de santé publique.
Université Catholique de Louvain, Bruxelles.
“Évaluation d’un projet de formation continue multiprofessionnel et modulaire de soignants de ville, à la prise en charge éducative de patients atteints de maladie chronique.”

16H 45 Débat et conclusion

17H 00 Fin

Animation des débats et conclusion de la journée :

Mme. Marjolaine Boske. IPCem.

Dr. Pierre-Yves Traynard. IPCem.

ACCUEIL : Entrée : 15, rue de Vaugirard - PARIS 6^{ème}

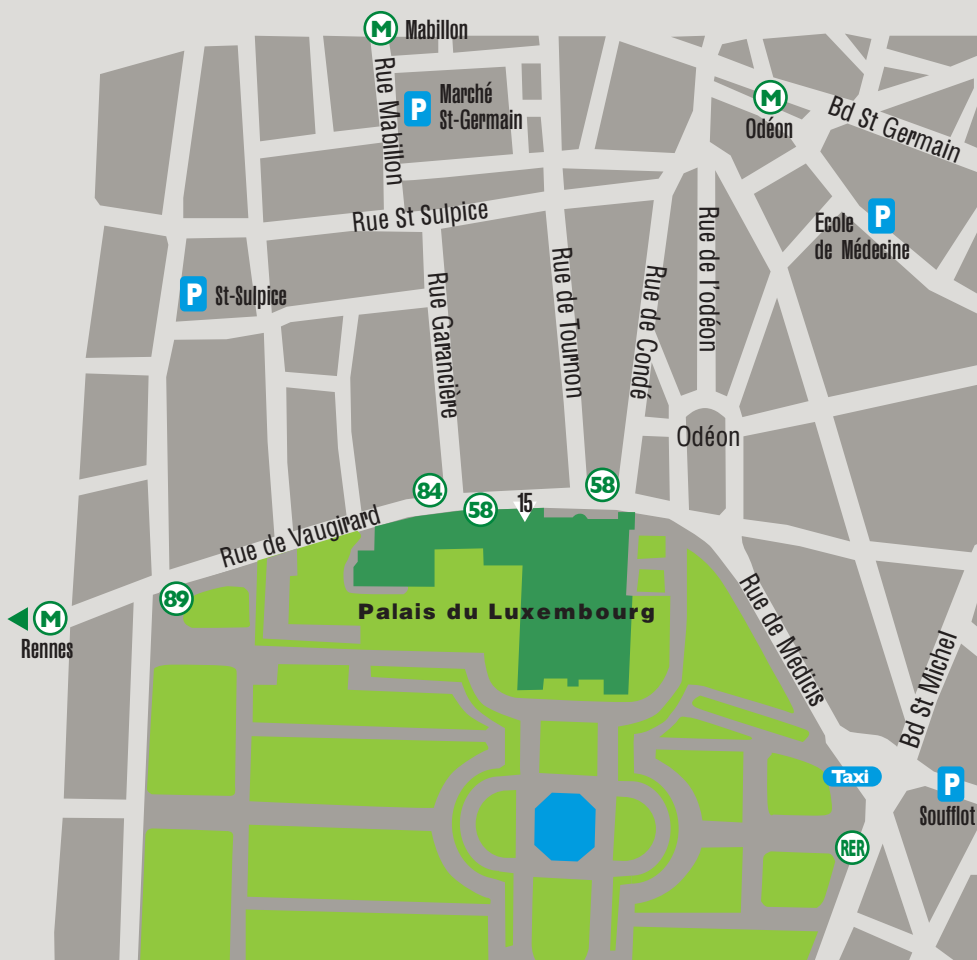
ACCES :

Méto : Ligne 4 Stations ODEON
ou SAINT-SULPICE
Ligne 10 Stations ODEON
ou MABILLON
Ligne 12 Station RENNES

RER B : Station LUXEMBOURG

BUS : N° 58 – 84 – 89

Parkings :
SAINT SULPICE
ECOLE DE MEDECINE
MARCHE SAINT-GERMAIN
SOUFFLOT



Bulletin d'inscription

A retourner à l'IPCEM impérativement avant le :

25 octobre 2006 (Attention, places limitées !)

Vendredi 10 novembre 2006
Palais du Luxembourg PARIS

Mme Mlle Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Coordonnées professionnelles

Institution :

Hôpital : Cabinet :

Service, unité :

Tél professionnel : Poste : Fax :

Adresse personnelle :

Tél. personnel : E-mail personnel :

Règlement : Formation continue de l'établissement Personnel

Association (précisez) : Autre (précisez) :

Prix : Financement personnel : 60 € par personne (déjeuner compris)

Financement institutionnel (Organisme de formation continue, Association, autre):
130 € par personne (déjeuner compris)

L'inscription définitive sera prise en compte dès réception du règlement par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de l'IPCEM ou engagement de l'organisme payeur (cachet et signature).

L'IPCEM est exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée

N° d'agrément au titre de la formation continue : 11 920 390 292

Les renseignements fournis font l'objet d'un traitement informatique dont la déclaration est enregistrée à la CNIL conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Signature du participant :

Signature et cachet de l'organisme payeur :



IPCEM - 13 rue Jean Jaurès - 92807 Puteaux Cedex - Tél : 01 49 06 56 24

Fax : 01 49 06 84 75 - E-mail : info@ipcem.org - Site : www.ipcem.org

XV^{ème} JOURNÉE
de l'IPCEM

L'éducation
thérapeutique
en activité
libérale